1.

Madame la vice présidente du département

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs es représentants des institutions en vos grades et qualités

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Chers amis,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter au nom du Conseil municipal et en mon nom la bienvenue dans notre salle municipale pour cette cérémonie des vœux. Cela nous fait du bien de vous voir nombreux.

En préparant ce discours, la semaine dernière, je me suis interrogé sur la fonction de cet exercice. Pour qui parle-t-on dans ces cas-là ? Pour soi-même ou pour celles et ceux qui ont bravé le froid et la pluie pour venir jusqu'ici ? Parce qu'en réalité, il est assez facile de se laisser aller à s'écouter parler, à se payer de mots, mais il est moins aisé de répondre à des questions qui ne sont pas posées explicitement.

Et je me suis donc demandé quel type de discours vous souhaitiez entendre ce soir. Je n'ai pas dit que j'allais dire ce que vous souhaitiez entendre. Ça, ce serait de la démagogie de la pire espèce ! Inutile que j'en rajoute, on a ce qu'il faut dans le pays. Non, ce que j'aimerais,c'est vous faire partager l'esprit dans lequel l'équipe municipale essaie de construire notre avenir commun parce qu'il me semble que c'est là le fond du débat municipal.

2. Alors, mine de rien, ce n'est pas si simple.

Pas si simple tout d'abord, parce que nous vivons une époque troublée. Une époque où la guerre s'ajoute à la guerre sur la planète avec plusieurs conflits majeurs et meurtriers.

Et pas si simple aussi en raison de la crise économique qui impacte beaucoup de nos compatriotes et de très nombreux Mérindolaises et Mérindolais. L'inflation qui s'est poursuivie et développée en 2023 a rendu les conditions d'existence de la part la moins fortunée de notre population extrêmement difficile.

Et parce qu'elle a aussi impacté lourdement nos finances communales et nous a contraints à augmenter la taxe foncière.

Pas si simple non plus, lorsqu'on envisage la crise écologique et les résultats de la dernière COP qui, s'ils sont encourageants ne laissent pas, pour autant, présager une amélioration rapide de la situation à l'échelle planétaire.

J'arrête là, histoire de ne pas gâcher l'ambiance festive mais, au fond, pour répondre aux questions que je posais en préambule, il faut avoir en tête cette situation, mais aussi intégrer l'idée que l'échelon local est finalement, peut-être, le premier à pouvoir répondre à l'aspiration au bonheur de chacune et chacun d'entre nous.

3. François Gemmenne, membre du Groupe International d'Experts sur le Climat, que nous avons reçu à deux reprises sur le territoire de notre Schéma de Cohérence Territorial, notre SCOT, donne à l'échelon local une place décisive en matière de lutte contre le changement climatique et en matière d'adaptation à ce changement. Il me semble qu'il a raison. Comme il a raison d'intituler son livre, « *L'écologie n'est pas un consensus* ». Ce n'est pas un consensus, c'est un combat qu'il faut mener à tous les échelons et au plus près notamment pour les actions à mettre en œuvre, et qu'il faut mener, selon lui, en dépassant les clivages habituels autant que possible.

Et j'aurais même tendance à élargir ce prisme aux sphères sociale, éducative, culturelle.

Force est de constater que nos collectivités sont souvent en première ligne sur toutes ces questions et qu'il n'est pas toujours facile pour elles de répondre aux attentes.

4. Le premier aspect que je voudrais traiter et le premier devoir de votre commune, c'est, me semble-t-il, de donner à chacun ce qu'il est en droit d'attendre d'elle, ce dont il a besoin pour bien vivre à Mérindol.

Le deuxième, c'est de développer ce fameux lien social dont on parle tant mais qui est parfois introuvable tant l'époque semble s'acharner à le détruire.

Et le troisième, c'est de préparer notre avenir commun, de définir une vision prospective pour Mérindol.

5. Premier point donc, qu'attendez-vous de votre commune du moins selon nous ?

6. Des services publics communaux performants et présents dans tous les domaines.

7. En matière de sécurité, nous avons pérennisé le deuxième agent de notre police municipale. Nous sommes de ce point de vue dans les recommandations du ministère de l'Intérieur. Nous l'avons équipée de façon à la rendre efficace et réactive et elle travaille en étroite collaboration avec les forces de gendarmerie et bien souvent aussi avec notre centre de secours. La sécurité, c'est avant tout une présence sur le terrain de policiers. Une présence bienveillante certes mais ferme. C'est bête à dire, mais celle-ci renforce le sentiment de sécurité de chacun d'entre nous car nous savons pouvoir compter sur eux.

8. Et nous avons aussi développé la prévention en matière de sécurité routière notamment. Tout récemment, nous avons fait l'acquisition d'un radar pédagogique qui participera à cette volonté de prévention. 9. Alors, si parfois son action fait grincer certaines dents, je veux dire ici ce soir devant vous le soutien total de l'équipe municipale à cette action et remercier les agents qui la développent.

En matière administrative, aussi. Nous avons fait des progrès. 10. L'ouverture du service de délivrance des cartes d'identité et des passeports à la fin de 2023 nous apporte je crois une amélioration considérable à ce niveau. Si nous avons répondu favorablement à la demande de Madame la préfète à ce sujet, c'est qu'il nous semblait extravagant qu'il faille attendre de longs mois pour obtenir un titre d'identité et parfois qu'il soit nécessaire de parcourir de longues distances pour cela. Désormais, les Mérindolais profitent de ce service… à domicile si j'ose dire et vous en êtes pour la plupart d'entre vous extrêmement satisfaits. 74 ont déjà pu en bénéficier depuis le mois de novembre.

Ne croyez pas que cela fut chose facile que de mettre en place ce service, mais nous y sommes arrivés, grâce aussi à l'action déterminée de nos fonctionnaires qui n'ont pas épargné leur peine pour arriver à cela ! J'utilise à dessein ce mot de fonctionnaires pour rappeler que les politiques publiques ne peuvent voir le jour que si des hommes et des femmes, des fonctionnaires, s'en emparent pour les mettre en œuvre et faire en sorte qu'elles réussissent. Car, une fois que la décision politique est prise, rien n'est fait… et surtout pas dans la période de complexité administrative et technique que nous vivons. Non, c'est alors, c'est là que tout commence et que l'on comprend que l'échelon politique doit associer et intégrer ceux et celles qui vont devoir travailler à transformer une idée, une conception en réalité.

En matière d'éducation et de politique jeunesse, nous n'avons eu de cesse de renforcer la qualité des conditions éducatives sur le territoire communal. En donnant à notre école publique les moyens de fonctionner dans des conditions optimales.

11. Et nous avons renoué avec un Centre de loisirs qui propose des activités variées et des séjours d'été et d'hiver. Les retours nombreux que nous avons, de votre part, sur ces deux sujets nous laissent penser que vous appréciez les signes tangibles de cette politique éducative et cela nous comble et surtout, nous incite à poursuivre dans cette voie. Le départ de notre adjointe à la jeunesse, Isabelle, pour des raisons de charges professionnelles ne lui permettant plus d'assurer pleinement son mandat, ne remet pas en cause cette politique partagée par toute l'équipe majoritaire. L'éducation est un investissement essentiel à nos yeux et, en coopération avec les enseignantes et enseignants de l'école, nous poursuivrons nos efforts en la matière.

En matière de gestion de notre patrimoine, nous avons entrepris de remettre nos équipements en état. Nos services techniques ont pris encore cette année une part décisive à cette entreprise.

12. Au jardin d'enfants, au stade, à l'école, au jeu de boules, pour notre éclairage public, à la garrigue, ils ont avec compétence et obstination accompli cette tâche qui revêt à nos yeux une importance décisive. Je veux dire ce soir devant vous combien je suis impressionné par les réalisations que nous leur devons et aussi que ces travaux d'ampleur ne seraient pas possibles si nous devions les faire réaliser par le secteur privé. Nous avons aussi fait réaliser des travaux considérables au chemin de la Muse et au Bon Puits de façon à gérer, au mieux, les eaux pluviales dans ce secteur et, également, à rendre la voirie plus confortable et plus sûre pour les usagers et les riverains en premier lieu.

Nos services s'incluent dans un ensemble de services publics et exercent leurs missions en étroite collaboration avec eux.

Qu'ils soient intercommunaux, et je veux remercier aussi les services de collecte des ordures ménagères, ceux de la petite enfance et ceux de la médiathèque qui participent toujours à nos manifestations culturelles.

Qu'ils soient départementaux avec l'agence routière notamment et nos pompiers, bien sûr, ou nationaux. Notre brigade de gendarmerie assure sur la commune une présence et une action continue. En coopération avec notre police municipale, elle participe à notre sérénité. L'Office national des forêts qui prend soin de nos espaces forestiers tout au long de l'année (1200 hectares quand même) et exerce pendant l'été une mission de surveillance continue qui n'est pas pour rien dans les bons résultats que nous enregistrons sur le front des feux de forêt. 13. L'ONF, nos pompiers et nos bénévoles du Comité communal feux de forêts (les hommes en orange du CCFF) sont les principaux responsables de ces bons résultats.

14. Deuxième point : dans un village comme le nôtre qui pourrait facilement devenir un village dortoir, l'enjeu, c'est bien de développer le lien social mis à mal dans l'époque que nous vivons.

Pour éviter que notre village ne devienne un village dortoir, il est nécessaire qu'il sache garder ses commerces. Nous l'avons bien compris mais cela ne suffit pas. Il faut qu'une dynamique de coopération impulsée par les commerçants se développe. C'est un vœu que je formule pour 2024 et je sais que je peux compter sur eux."

Par ailleurs, nous concevons l'action culturelle comme un élément essentiel pour maintenir et développer ce lien social. Cette action est assurée essentiellement par nos associations que nous soutenons aussi bien financièrement qu'au plan logistique. Nos services répondent toujours présents pour faire en sorte que

toutes les manifestations festives ou culturelles qui se déroulent sur le village – et elles sont très nombreuses et variées – jouissent des moyens matériels permettant leur déroulement. J'en retiendrai deux cette année qui ont particulièrement marqué les esprits.

15. Je veux parler des Mémoires mérindolaises et de l'exposition Playmobil. La première a réuni tout le village – ou presque – et a maintenu le public entre émotion et nostalgie. Ce fut un triomphe ! Un grand moment de souvenir retraçant l'histoire de notre commune, évoquant ceux qui l'ont faite telle qu'elle est et un grand moment aussi de communion, si vous me permettez ce terme peu laïque, autour de ce qui nous réunit à savoir notre beau village.

16. Et la deuxième, organisée grâce au mécanisme du budget participatif nous a donné une belle preuve de la mobilisation de notre jeunesse. 17. Sous l'impulsion d'Alix quia agrégé un groupe d'une douzaine d'enfants autour de ce projet, nous avons connu un week-end d'exposition avec une affluence record, plus de 1300 visiteurs, me dit-on, venus des quatre coins du département, voire d'ailleurs et les honneurs de France Bleu avec Alix qui s'est révélé être très à l'aise lors de l'interview.

Le Foyer rural, Mérindol Culture, Mérindol en Fête, le CAPEM, le Cyclo club, l'AEVHL, la Boule mérindolaise, les Jardins du lavoir, l'Hirondelle citoyenne, le Tennis club, les Motards de la combe, la Protectrice, les Toxotes, l'AMAC, SEVDIM, Chevrons Tractions Luberon, le foot, AME et APTE, les Motivés, la longue liste de nos associations montre le dynamisme de notre commune.

À tous nos présidents et présidentes d'associations, à tous les bénévoles qui donnent de leur temps, je veux dire combien leur action est déterminante à nos yeux et combien nous leur sommes reconnaissants de créer ces temps et ces lieux de rencontre.

En matière d'action sociale, maintenant, la lutte contre l'isolement est un de nos objectifs majeurs. Les services, les élus et les bénévoles du CCAS ne comptent ni leur temps ni leur énergie de façon à ce que cet objectif soit atteint et que personne sur la commune ne souffre de solitude, quels que soient son état de santé ou son lieu de résidence. C'est d'ailleurs pourquoi nous proposons désormais un service de transport pour notre restaurant municipal.

18. Je veux souligner ce soir le développement cette année d'actions intergénérationnelles qui sont dans ce cadre une grande réussite. En lien avec le Centre de loisirs, avec des intervenants de qualité, les actions créatives et artistiques que le CCAS a mises en place ont connu un grand succès auprès des intéressés en premier lieu, mais aussi auprès du public nombreux venu assister aux représentations finales. Ce furent là aussi de grands moments de convivialité et de retrouvailles. Ce sont ces moments-là où nous avons vraiment l'impression de « faire village ».

19. La construction de la résidence d'habitat inclusif et sa salle commune qui en est au stade du dépôt du permis de construire apportera un gage décisif de pérennité et de qualité à cette démarche grâce particulièrement au projet de vie sociale qui s'y développera avec l'aide inestimable du département que je tiens à souligner et dont je veux remercier notre conseillère départementale ici présente ce soir.

20. Et puis, il y a eu le Pumptrack ! Que nous avons voulu et conçu autant comme un lieu de rencontre que comme un site de pratique sportive. Ce projet a été construit avec les jeunes du village que des élus ont interrogés, avec les ressources humaines – de très grande qualité que nous avons sur le village avec notamment mais pas seulement les personnes de Anthony et Mattéo - et avec naturellement des professionnels du secteur. Nous voulions que nos jeunes que l'action du Centre de loisirs n'atteint plus puissent se retrouver autour d'un équipement sportif. Que ce soit un lieu de rencontre, un lieu d'échange, un lieu de partage.

21. De manière totalement immodeste, j'ai l'impression que les élus et les experts qui ont piloté le projet et moi-même, dois-je avouer, pensons avoir atteint nos objectifs. L'inauguration qui s'est tenue tout récemment a réuni, je crois l'immense majorité des jeunes du village. Elle a été un grand moment de bonheur et d'émerveillement. Certains qui comme moi connaissaient fort mal cette discipline sportive ont été conquis et d'autres plus au fait en la matière confortés dans le bien fondé du choix. Ce fut aussi un grand moment de concorde communale, si vous me passez ce terme un peu grandiloquent, mais j'ai rarement vu une telle unanimité sur un investissement communal. Et sa fréquentation depuis son ouverture ne cesse de conforter le choix que nous avons fait.

22. Le troisième et dernier point que je voudrais aborder ce soir, c'est tout simplement comment préparer l'avenir de Mérindol ?

23. La révision du PLU est un élément essentiel de cette approche prospective. Elle est bien engagée et les débats qui ont animé la réunion publique à ce sujet montrent combien cette question est importante aux yeux de tous les Mérindolais et pas seulement à ceux des élus en charge du dossier. Le nouveau PLU devrait être arrêté au prochain Conseil municipal et adopté avant la fin de l'année 2024. Il a fait l'objet d'une réunion publique où la qualité des débats a montré combien vous avez à cœur de participer à cette construction essentielle pour la commune. L'exercice n'est pas simple. Il s'agit d'organiser nos espaces de vie et d'activité ainsi que de réguler notre croissance démographique. Celle-ci a connu ces dernières années un rythme élevé que nos infrastructures communales ont du mal à accepter.

Notre école, notre Centre de loisirs, nos réseaux, le pluvial notamment doivent être au niveau de cette croissance. C'est ce que le PLU actuel semble avoir ignoré au moment de sa conception et c'est ce qui aujourd'hui met la commune en difficulté. Face à une pression foncière qui ne cesse d'augmenter depuis des décennies, il est temps que la commune reprenne la main et définisse clairement ses objectifs en la matière. Il est temps de rendre à la sphère publique les moyens d'ordonner et de choisir. Une fois que le PLU sera arrêté en Conseil municipal, vous pourrez vous exprimer à nouveau sur ces questions lors de l'enquête publique.

Je vous demande instamment de le faire afin de nous éclairer sur ce vous souhaitez de ce point de vue pour que, au moment de l'adoption définitive, nous ayons un document d'urbanisme au plus près de vos désirs.

24. Pour contenir la pression foncière, nous avons noué une convention avec l'Établissement public foncier régional qui est un organisme mis à disposition des communes pour réaliser, à leur place, des acquisitions foncières et donner ainsi la primauté à la commune en matière de choix urbanistiques. Le périmètre objet de cette convention concerne le centre du village. La commune aura donc dans cet espace toute latitude pour définir son projet urbain et le mettre en œuvre selon le rythme qu'elle définira.

Vous le voyez, pour préparer l'avenir, il conviendra de réaliser un certain nombre d'investissements.

Il s'agira de mettre nos équipements en concordance avec notre développement démographique. Les équipements accueillant nos enfants sont les principaux concernés. Nous envisageons donc de rendre à la Maison des Associations sa fonction première et d'y installer des classes si nécessaire dès la rentrée prochaine. Nous avons encore une grosse incertitude à ce sujet puisque la composition des familles dans les nouveaux logements livrables au printemps prochain n'est pas encore connue. C'est là toute la difficulté. La croissance démographique que nous avons connue ces dernières années ne saurait se prolonger. Il est donc prudent de ne rien décider définitivement tant que ces chiffres ne sont pas connus, mais il est nécessaire de se préparer.

25. Et puis, il est urgent que nous puissions retrouver une forme d'indépendance énergétique. Le projet photovoltaïque sur le site de l'ancienne station d'épuration et les projets d'installations photovoltaïques en toitures participent à la réalisation de cet objectif.

26. Je voudrais ici laisser percer une certaine lassitude devant les difficultés administratives qui accompagnent ce type de projets. Alors que ceux-ci sont en concordance avec les objectifs affichés par l'État, en concordance aussi avec notre Plan Climat Air Énergie du Territoire (le PCAET dont vous avez peut-être entendu parler), en concordance enfin avec le Schéma régional d'Aménagement et de Développement durable de Territoire (le SRADDET Paca), alors donc que

l'alignement des planètes semble réalisé, nous en sommes encore, trois ans après, à une phase de négociations, avec les services de l'État notamment pour une histoire d'obligations légales de débroussaillement en limite du site concerné. Tout est terriblement long !

Jaurès disait : « *L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir.* »

27. Alors, avec nos partenaires, avec le Syndicat d'Énergie du Vaucluse, avec Enercoop, nous sommes toujours déterminés à aller de l'avant et à orienter ces projets vers des modalités d'autoconsommation collective de manière à pouvoir fournir en électricité les bâtiments communaux et les équipements publics, mais aussi nos commerçants et les Mérindolais qui le souhaiteraient à un tarif préférentiel et sécurisé. Cela aussi, c'est un enjeu d'avenir capital dans une période où l'on voit bien que l'énergie sera toujours plus chère dans l'avenir.

Voilà, j'espère avoir tenu mes engagements dans ce panorama non exhaustif que je viens de dresser devant vous ce soir et avoir répondu au cahier des charges que nous nous étions fixé. Dans la *Gazette* qui arrivera dans vos boîtes à lettres dans les prochains jours, vous trouverez toutes les précisions manquantes sur l'activité communale.

28. Il me reste à vous souhaiter une excellente année 2024 aux plans personnel, familial et professionnel, une santé de fer et un moral d'acier. Sachez en tout cas que votre commune sera toujours à vos côtés pour faire en sorte que notre vie communale soit toujours plus sereine, riche en expériences, en un mot heureuse.

Merci de votre attention. Le meilleur est pour la fin avec le verre de l'amitié et le buffet préparé et servi avec amour pour vous par nos services.